

Le bulletin d'information de la Commune de Jard sur Mer



DU NOUVEAU DANS LA COMMUNE, AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

LE BATEAU « LA CONCHETTE » AUX PETITS SOINS

Certains jardais se sont très certainement aperçus que le bateau « La Conchette » avait disparu de son rond-point, à l'entrée de la rue de Morpoigne. D'autres sont peut-être passés devant sans s'en rendre compte... Mais rassurez-vous, notre Conchette n'a pas pris le large !

NEUF... C'est le nombre d'année depuis son dernier entretien. Il devenait donc nécessaire de prendre soin à nouveau de notre frêle esquif pour qu'il continue d'assurer la garde depuis son poste, au fil des saisons.

Les agents municipaux sont aux petits soins avec La Conchette. Gommage, anti-ride, crème de protection, vernis et maquillage sont au programme (bien évidemment, il faut comprendre ponçage, traitement pour le bois, vernis et peinture...).

Une vraie cure de jouvence ! De quoi lui donner de nouvelles couleurs pour affronter les aléas du temps.



L'OBSERVATOIRE DES MARAIS : 1 200 M² DE PLANTATIONS !

Sur la route de la Caserne des Saulniers, à proximité de la déchetterie, se trouve l'Observatoire des Marais. Un petit coin de verdure, idéal pour se promener, pique-niquer, profiter du paysage que nous offre les marais. Un regard attentif permet l'observation de la faune, notamment de ses oiseaux : cignes, cormorans, canards, aigrettes, hérons... Sans oublier la table d'observation qui nous aide à repérer les villages jardais ou éventuellement le château de Talmont quand le temps le permet !

Pour faire de cet endroit un petit cocon toujours plus agréable, en début d'année les agents du service Espaces Verts ont planté 1 250 arbres et arbustes. Essentiellement des essences de la région comme des chênes verts, des frênes, des ormes etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Saulnier » est un mot qui n'existe plus dans le dictionnaire car il s'agit de l'ancien orthographe du mot « saunier ». C'est le nom que l'on donnait aux ouvriers qui produisaient du sel dans les marais salants. D'où le nom de la route « La caserne des Saulniers » qui crée la démarcation entre les marais et les prés.



PLEINS PHARES SUR... 2

SOPHIE MONTALETANG

NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Depuis le 2 janvier 2018, Sophie MONTALETANG a pris les fonctions de Directrice Générale des Services au sein de la mairie. Elle succède à Katia MARBOEUF qui a assuré le poste ces six dernières années avec la gestion de nombreux projets tels que la Maison des Associations, la capitainerie annexe, la rénovation de l'église Sainte Radegonde, l'annexe du complexe sportif de Madoreau... pour ne citer que ceux-là.

Avant de prendre ses fonctions à Jard sur Mer, Sophie MONTALETANG, après un master en droit public, a travaillé pour la Maison des Communes de la Roche sur Yon en tant que responsable du service d'instance consultative pendant plus de cinq ans. Elle a désormais en charge le suivi de nombreux projets, notamment : le nouveau centre technique municipal, la rénovation du complexe des Ormeaux, le terrain multi-sports etc.



Sophie Montaletang - Directrice Générale des Services

UNE FOURRIÈRE CONVENTIONNÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

Une convention fourrière entre la commune de Jard sur Mer et une société d'enlèvement des véhicules a été signée en octobre dernier (suite à la délibération DEL17-04-042 du mois d'avril 2017).

Par conséquent, certaines infractions au code de la route (notamment aux règles de stationnement) peuvent entraîner la mise en fourrière de votre véhicule sur notre commune comme :

- > l'entrave à la circulation,
- > le stationnement gênant, très gênant, abusif ou dangereux (ex : devant un accès pompier),
- > l'infraction à la protection des sites et paysages classés, ou la circulation dans les espaces naturels.

Attention, ceci peut vous coûter cher car en plus de l'amende, il vous faudra régler la mise en fourrière et les frais de garde.



LES RYTHMES SCOLAIRES : RETOUR À LA SEMAINE À 4 JOURS

Trois années scolaires se sont écoulées depuis la mise en place de la semaine à 4,5 jours à l'école publique Jacques Tati. Un bilan a été établi suite à une enquête effectuée auprès des parents d'élèves.

Le conseil d'école du 12 janvier dernier avait à l'ordre du jour l'organisation du temps scolaire pour l'année 2018/2019. Une participation presque systématique de tous les élèves de l'école aux activités proposées lors des temps d'activités périscolaires (TAP) a été constaté. Cependant, le conseil d'école a émis un avis favorable au retour à la semaine à 4 jours suite aux réponses recueillies et arguments évoquant essentiellement le rythme ou l'attention des enfants.

Le Conseil Municipal a ensuite délibéré le retour à la semaine à 4 jours lors de la réunion du 25 janvier 2018. L'ensemble des élus tiens à remercier l'association « Les 4 saisons » pour la qualité de ses interventions durant les TAP.

ORDURES MÉNAGÈRES : LE NOUVEAU CALENDRIER

La collecte des ordures ménagères est un service géré par la communauté de communes Vendée Grand Littoral. Vous l'avez très certainement déjà remarqué, la fréquence du ramassage a évolué depuis le 1er janvier 2018.



Le nouveau magazine communautaire « Le Mag » distribué dans les boîtes aux lettres comporte un calendrier détachable.

Pourquoi ?

Depuis janvier 2017, la communauté de communes s'est élargie à 20 communes en se mutualisant avec celle du moutierrois. Cette mutualisation demande notamment un aménagement du « service déchets » dans le but d'harmoniser l'organisation sur l'ensemble du territoire. Aussi cette évolution permet de privilégier davantage le tri sélectif.

LE CALENDRIER DE COLLECTE POUR 2018 EST COMME SUIT :

Du 01/01 au 30/04 et Du 01/10 au 31/12	01/05 au 30/06 et 01/09 au 30/09	Du 01/07 au 31/08
1 JEUDI SUR 2 semaines paires	JEUDI toutes les semaines	LUNDI et JEUDI toutes les semaines

Vous pouvez télécharger le calendrier de collecte sur le site internet de la ville.

TAXE DE SÉJOUR 2018 : QUELS CHANGEMENTS ?

Cette taxe permet aux communes de financer les dépenses liées à la fréquentation saisonnière ou à la protection de leurs espaces naturels dans un but touristique.

En 2018, quelques changements sont à anticiper pour les propriétaires de locations :

- > La période de perception : **du 1er Juin au 15 Septembre.**
- > Le tarif de la taxe de séjour au réel passe de 0.35€ à 0.50€ par personne et par nuitée, pour les meublés, résidences de tourisme, chambres d'hôtes, gîtes non classés ou classés 1 et 2 étoiles et aires de camping-cars.
- > Pour la taxe de séjour forfaitaire : l'abattement est passé à 40% en 2018 (contre 30% en 2017).

La taxe de séjour (payée par le locataire) doit être réglée par le logeur à la fin de la période au moyen d'un seul chèque de règlement à l'ordre du Trésor Public, lequel à déposer à la mairie.



EMBELLISSEMENT DU CIMETIÈRE

Ces derniers mois le cimetière a été au centre des préoccupations de la municipalité : la réalisation du Jardin du Souvenir, les points d'eau modernisés et maintenant les nouvelles allées. Ces différents aménagements permettent d'offrir un lieu plus agréable aux personnes qui souhaitent venir s'y recueillir.



RUE DU PETIT BRANDAIS

L'effacement des réseaux électriques a été réalisé dans la rue du Petit Brandais en fin d'année 2017. Maintenant ce sont les travaux de réfection de voirie effectués par l'entreprise COLAS qui se déroulent pendant environ six semaines.

Quelques perturbations sont à prévoir pendant la période des travaux. Nous remercions les riverains pour leur compréhension.



RUE DE MORPOIGNE

Toujours dans le but de garder notre ville accueillante et agréable à vivre, les services de la commune ont remplacé, rue de Morpoigne, les entourages bois usés par les nombreuses années.

Ces derniers servent à protéger les pieds des arbres, des lampadaires et à embellir la rue.



MÉDIATHÈQUE - JEUX DE SOCIÉTÉ ET PRÊTS DE LIVRES AUDIO

L'Espace Culturel permet déjà d'emprunter des livres ou DVD, d'accéder à un espace multimédia mais également au portage de livres à domicile pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

Notre médiathèque propose 2 nouveaux services !

LES JEUX DE SOCIÉTÉ :

Des jeux de société sont arrivés sur les étagères de l'Espace Culturel. Ces derniers sont utilisables sur place et permettent de découvrir de nouveaux jeux originaux. N'hésitez pas à venir avec vos enfants ou petits-enfants passer un moment ludique et amusant. Nadège est à votre disposition pour vous expliquer leurs règles.



PARCOURS DU COEUR SCOLAIRE : VENDREDI 20 AVRIL 2018

Le « Parcours du Coeur » est une initiative de la Fédération Française de Cardiologie. Il s'agit de la plus grande opération de prévention-santé organisée en France.

A Jard sur Mer, les écoles participent au « Parcours du Coeur Scolaire » depuis de nombreuses années. La journée du **vendredi 20 avril** sera dédiée à l'information sur notre coeur, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines (alimentaires et sportives) afin d'éviter les comportements à risque.

Nos écoles font partie des 2 601 établissements prenant part à cette initiative en France. Lors de cette journée les enfants participeront à différentes activités sportives et apprendront de façon ludique comment prendre soin de son coeur !



Date des prochains Conseils Municipaux :

- > Jeudi 29 mars 2018
- > Jeudi 19 avril 2018

sous réserve de modifications

Les réunions sont ouvertes au public, dans la salle du conseil de la mairie.

Publication bimestrielle de la ville de JARD-sur-MER
Place de l'Hôtel de Ville- BP 29 - 85520 Jard-sur-Mer

02 51 33 40 17 - fax: 02 51 33 91 00

www.ville-jardsurmer.fr - messagerie: mairie@ville-jardsurmer.fr

Directeur de la publication: Mireille Gréau

Comité de rédaction: Alain Micheau, Huguette Vanhaute, Noëlle Duclout,

Thierry Benooteau

Réalisation : Pierre Gallot

LES LIVRES AUDIO :

De plus en plus présents dans le commerce, les livres audio ne sont pas uniquement à destination des personnes malvoyantes. Il s'agit d'une alternative à la découverte d'œuvres qui s'adresse à tous.

Certaines personnes y trouvent un gain de temps, d'autres un confort de « lecture » ou une solution ludique pour les plus jeunes. Cela permet aussi de faire autre chose en même temps (ménage, plage, repos...). N'hésitez plus à vous laisser raconter une histoire !



LES ENFANTS METTENT LA MAIN À LA PÂTE !

Vous le savez, à l'occasion de mardi gras nous aimons partager des tourtisseaux ! Au restaurant scolaire, on en a donc profité pour mettre à contribution les enfants de l'école Jacques Tati avec un atelier cuisine.



Sous les conseils de Cyrille Carteron, responsable du restaurant scolaire, les pâtissiers en herbe se sont enfarinés les mains pour la préparation de leur goûter du lundi 12 février. Le plus difficile pour eux... Attendre la fin de la cuisson !

Bonne dégustation à tous
et bonnes vacances !

Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

Mars

Exposition « Ponts et Passerelles de Vendée »
Espace Culturel - Du 30 mars au 26 mai

Samedi 3	12h00	Déjeuner Dansant de l'UNC Grande salle des Ormeaux
Vendredi 16	13h30	Concours de belote des Amis Jardais Grande salle des Ormeaux
Samedi 17	10h30	Carnaval de l'école Saint Joseph Centre Ville
Dimanche 18	Journée	Vide-grenier de Danses & Cie Grande salle des Ormeaux
Mardi 20	15h00	Connaissance du Monde - Portugal Cinéma
Vendredi 30	15h00 18h45	Carnaval de l'école Jacques Tati Apéro-Ciné Livre - Cinéma
Samedi 31	20h00	Loto des Employés Municipaux Grande salle des Ormeaux

Avril

Exposition « Ponts et Passerelles de Vendée »
Espace Culturel - Du 30 mars au 26 mai

Lundi 2	Matinée	Marché de Pâques Place des Ormeaux
Samedi 14	09h30	Porte ouverte Ecole Privée St Joseph